

Public Concerné

Personnes postulant à un emploi de Chef d'Equipe de Sécurité Incendie en Etablissement Recevant du Public (ERP) ou en Immeuble de Grande Hauteur (IGH) devant justifier des qualifications prévues par arrêté du Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 2 mai 2005 modifié).

Objectifs

A la fin de la formation SSIAP 2, le stagiaire doit être capable d'occuper le poste de Chef d'Equipe de Sécurité Incendie conformément à l'article 2 de l'arrêté de référence et à l'Annexe I (référentiels d'emplois).

Prérequis Obligatoires

- Diplôme SSIAP 1 (ou équivalent) avec expérience de 1607h sur 24 mois dans la fonction d'Agent de Sécurité Incendie dans un ERP ou un IGH.
- Diplôme SST (et DSA à compter du 1er janvier 2010),
- Bonne maîtrise de la langue française (lu, écrit, parlé),
- Aptitude médicale.

Lieu de la Formation et Planification de date(s)

- Sur un de nos centres techniques INTER (planning à consulter)

Durée

- 10 jours soit 70h hors examen et temps de déplacement

Nombres de stagiaire

- 12 personnes au maximum

Contenu de la Formation

FORMATION : **SSIAP 2**
Chef d'équipe de sécurité incendie

1 - Rôles et missions du chef d'équipe dans le cadre de la formation SSIAP 2 (38h)

- Gestion de l'équipe de sécurité.
- Management de l'équipe de sécurité.
- Organiser une séance de formation.
- Gestion des conflits.
- Evaluation de l'équipe.
- Information de la hiérarchie.

- Application des consignes de sécurité.
- Gestion des incidents techniques.
- Délivrance du permis de feu.

2 - Manipulation du système de sécurité incendie dans le cadre de la formation SSIAP 2 (10h)

- Système de détection incendie.
- Système de mise en sécurité incendie.
- Installations fixes d'extinction automatique.

3 - Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie dans le cadre de la formation SSIAP 2 (6h)

- Réglementation Code du travail.
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

4 - Chef du poste central de sécurité en situation de crise dans le cadre de la formation SSIAP 2 (16h)

- Gestion du poste central de sécurité.
- Conseils techniques aux services de secours.

Evaluation dans le cadre de la formation SSIAP 2

- Epreuve écrite : QCM de 40 questions (40 minutes)
- Epreuve orale : Animation d'une séquence pédagogique (15 minutes par stagiaire)
- Epreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise (20 minutes par stagiaire)

Equipe Pédagogique - Qualification des Intervenants

- ✓ Nos formateurs Incendie sont des formateurs en prévention des risques expérimentés sur ce thème (un grand nombre d'entre eux étaient ou sont encore pompiers).
- ✓ Responsable Pédagogique : LAKAL Bruno.

Moyens Pédagogiques

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- Préparation au contrôle des connaissances au moyen d'exercices
- Contrôle des connaissances, effectué en fin de stage
- Support de formation remis à chaque stagiaire

Modalités de mise en œuvre

- Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes, SSI en fonction, vidéo projection, aire de feu.
- Un document de référence sera remis à chaque participant.

Evaluation et Sanction

- Une évaluation à chaud est effectuée à la fin de la session.
Cette évaluation a pour objectifs principaux de :
 - Evaluer l'intégration des outils et techniques transmis à l'occasion de la formation
 - Mesurer la satisfaction et l'intérêt des participants
 - Pressentir les évolutions et les changements mis en place

- **Examen théorique et pratique, effectué en fin de stage, devant jury :**
 - Épreuve écrite : QCM de 30 questions
 - Épreuve pratique : Ronde avec anomalies et sinistres (15 minutes)

Sanction : Attestation de stage + Diplôme SSIAP2 (si réussite à l'examen).

Agrément

Organisme de formation partenaire agréé par la Préfecture de Police de Paris par arrêté n°05-0010 du 29/11/2005 pour la formation aux 3 degrés de qualification du personnel. .
L'agrément a été renouvelé par arrêté de la Préfecture de Police de Paris n°075-2020-007 du 12/11/2020 pour une durée de 5 ans.